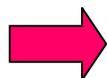


Troubles Spécifiques du Langage Ecrit (TSLE)

Dyslexies - dysorthographies



**Aménagements scolaires
en fonction de la matière**

Edité par le  **RÉSEAU
NormanDys**

Remerciements à l'équipe du CRTLA - CHU de Caen, APEDYS Orne, l'ANPO, NormanDys qui ont élaboré ce livret et aux autres personnes, enseignants, médecins... qui ont contribué à sa mise au point.

CHUCaen



APEDYS Orne

A.N.P.O.
Association Normande pour la Prévention en Orthophonie

 **RÉSEAU
NormanDys**

Sommaire

1. Eléments généraux
2. Signes d'appel par matière enseignée
3. Aménagements scolaires par matière enseignée
4. Références bibliographiques

Dans les plaquettes complémentaires...

- **TSLE éléments généraux**
 - Dépistage
 - Définitions : Troubles Spécifiques du Langage Ecrit
 - Que faire quand on suspecte un TSLE ?
 - Que faire une fois le diagnostic posé ?
 - Comment favoriser l'accès aux apprentissages ? (généralités)
 - Références bibliographiques

- **TSLE aménagements scolaires selon le trouble**
 - de lecture
 - de transcription (orthographe, grammaire, conjugaison)
 - du lexique
 - de compréhension de la structure du texte (macrostructure)
 - d'organisation dans le temps et dans l'espace
 - de mémoire de travail
 - d'attention



Les troubles spécifiques du langage écrit concernent 6 à 8% des enfants d'âge préscolaire et scolaire (données INSERM *).

* *Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie : bilan des données scientifiques*. Expertise collective de l'INSERM. 2007, Editions INSERM, Paris.

Eléments généraux



- Chaque enfant est unique : tous les enfants dyslexiques ne présentent pas les mêmes troubles et n'y réagissent pas non plus de la même manière.
- Un enfant dyslexique ne présentera donc pas tous les troubles cités ci-après.
- Les aménagements proposés seront à adapter à chaque enfant en fonction de ses difficultés.

Reconnaître l'enfant dans ses difficultés spécifiques

- Accepter sa lenteur : il a besoin de temps pour traiter une information quelle qu'elle soit
- Garder à l'esprit que les difficultés de mémoire interviennent dans toutes les activités proposées en classe ou à l'extérieur (cours de sport...)
- Etre attentif aux signes de fatigue, aux difficultés d'attention soutenue et de concentration (le stimuler, l'interpeller régulièrement)
- Encourager l'enfant dans les moments de difficulté, le valoriser dans ce qu'il sait faire
- Privilégier la qualité à la quantité : limiter la quantité d'écrit mais en exiger une certaine qualité

Aménagements scolaires : principes généraux

- Certains aménagements peuvent être utilisés pour le groupe classe et ainsi profiter à d'autres élèves
- Expliquer les difficultés et la raison des aménagements (il ne s'agit pas d'une inégalité de traitement, mais une compensation d'une situation de handicap dûe à un trouble)
- Pratiquer le tutorat (par un camarade de classe à l'aise dans les apprentissages)
- **Soutenir, encourager, valoriser** (la créativité, les goûts artistiques, le sens de l'esthétique souvent développé)
- Il s'agit souvent d'enfants fatigables qui ont besoin de profiter autant que les autres (voire plus) des moments de détente : éviter d'utiliser la récréation pour reprendre un exercice non fini ou une explication
- Eviter les situations entraînant une perte des repères spatiaux (changements de place...)
- **Aider à l'organisation** du temps et de l'espace, à la planification du travail: utiliser un parapheur, des codes-couleurs
- S'appuyer sur le plaisir d'apprendre, le restaurer si nécessaire
- **Favoriser l'autonomie** progressive

Quelques signes d'appel et difficultés rencontrées en fonction de la matière enseignée

Français

▪ Lecture

Le déchiffrage est lent, laborieux, non automatisé. Il ne permet pas une compréhension correcte.

Plus le texte est long et complexe, générant un coût attentionnel important, et moins l'accès à sa compréhension est aisé. La lecture à haute voix est perturbée chez les plus jeunes mais peut faire illusion chez les plus grands. Dans ce cas, la compréhension peut cependant ne pas être bonne.

▪ Orthographe

La maîtrise de l'orthographe est difficile : l'enfant produit des erreurs de différents types (phonologiques, d'usage, grammaticales, de segmentation...).

Ex : coquelicot =coqligot, chapeau= chapo, néanmoins =né en moin, les tabourets tombent= les tabouraient tonbe

L'enfant a du mal à consolider son stock lexical orthographique et à le maintenir en mémoire. Plus le mot est long, rare et complexe, plus il risque d'être mal orthographié.

L'enfant peine à identifier ses erreurs et à les corriger.

▪ Grammaire

L'enfant connaît ses règles mais il est dans l'impossibilité de les appliquer car le graphisme et l'orthographe accaparent déjà ses ressources attentionnelles. Il lui est difficile d'acquérir le vocabulaire spécifique à la grammaire et donc d'effectuer l'analyse syntaxique des phrases transcrites.

Il a aussi tendance à négliger les mots-outils (ex: à, mais, et, or...)

▪ Rédaction

La structuration de la phrase et du récit pose problème. La planification des idées et la concordance des temps sont laborieuses (utilisation de la conjugaison maladroite). La ponctuation est souvent absente ou aléatoire. Du fait de ses difficultés de lecture, l'enfant a du mal à s'approprier les particularités du registre de la langue écrite (ex : à l'oral "tu viens?" = à l'écrit "viendras-tu? ").

Malgré une possible richesse de contenu, l'ensemble des productions écrites peut être difficilement intelligible en raison du cumul des difficultés exposées plus haut.

Langues étrangères

L'apprentissage d'une seconde langue est à discuter, en fonction de la sévérité de la dyslexie. Certaines langues sont plus difficiles à acquérir que d'autres.

▪ Anglais

La correspondance sons-lettres est très irrégulière en anglais : 62 phonèmes pour 1120 graphies (ex : ten [tèn], below [bilo], teenager [tinèdjeur]...). Un son peut correspondre à plusieurs graphèmes et un même graphème peut avoir plusieurs prononciations, d'où la difficulté à associer orthographe et son. Celle-ci est augmentée par l'inaccoutumance de l'oeil à ces suites inhabituelles de lettres et de l'oreille à ces nouveaux sons.

Cette langue comporte de nombreux homophones (ex : were et where), et verbes irréguliers. L'élève doit intégrer des règles de grammaire différentes de celles du français, déjà difficiles à maîtriser.

▪ **Autres Langues étrangères**

D'autres langues plus régulières sont plus facilement maîtrisées : italien – espagnol – allemand, par ordre de difficulté croissante.

Histoire – géographie / Sciences et vie de la terre

En plus des difficultés de déchiffrage et de rédaction décrites plus haut, la quantité des mots à acquérir et leur complexité, dans ces matières, entravent l'apprentissage. L'enfant dyslexique a du mal à se repérer dans le temps (dates, frise chronologique...) et dans l'espace (schémas, cartes, échelles...). Les difficultés de mémorisation sont amplifiées par un vocabulaire particulier (ex : **sarcophage, chlorophylle**)

Mathématiques

Dans cette matière, les difficultés de mémorisation concernent les tables de multiplication, les formules, le lexique spécifique.

Le calcul mental pose aussi problème.

Il en est de même avec les codes : les signes, les chiffres peuvent être inversés.

La lecture et la compréhension des consignes souvent multiples ainsi que la mise en étapes sont difficiles et affectent la résolution de problèmes.

De plus, si l'enfant a du mal à s'organiser dans l'espace, la géométrie et la pose des opérations risquent d'être altérées.

Physique –chimie

Ici encore, l'enfant rencontre des difficultés de vocabulaire. Il peut aussi inverser des repères (en électricité, les polarités,...)

En chimie, il peine à mémoriser et à trouver une correspondance entre les symboles et les éléments (ex : **Na pour sodium**,...)

Technologie

Certains enfants dyslexiques présentent une maladresse manuelle qui les pénalisera particulièrement dans cette discipline.

Ils sont aussi confrontés à des problèmes spatiaux, des difficultés d'organisation, de planification et pour utiliser les données chiffrées.

Education physique et sportive

Leurs gestes peuvent être compliqués à coordonner (problème de latéralité et de rythme), la mémorisation de leurs enchaînements peut être ardue. De plus, ces enfants ont souvent des problèmes d'orientation.

Musique

La difficulté de repérage spatial et d'apprentissage d'un nouveau code peut se manifester à travers la confusion des lignes et des clefs en solfège.

Au niveau temporel, la mémorisation et la reproduction de rythmes peuvent être difficiles.

Dessin

C'est une matière dans laquelle l'enfant peut être à l'aise. En revanche, il peut se perdre dès qu'on lui demande un repérage spatial ou qu'il faut aborder des cours théoriques (apprentissage de l'histoire de l'art ...)

Aménagements communs à toutes les matières

Dans la classe

- Placer l'élève dans les premiers rangs, **limiter les distracteurs** : objets multiples sur le bureau, voisin bavard, proximité d'une fenêtre...
- Ne pas l'obliger à lire à voix haute devant ses camarades
- **Fractionner** les tâches demandées en raison de la fatigue
- Donner une procédure séquentielle écrite
- **Laisser du temps** à la formulation de la réponse par l'élève
- Nommer un **tuteur** et le placer à côté de l'élève en difficulté
- Autoriser l'utilisation des **aides-mémoires** et dictionnaires.

Présentation des cours

En classe (présentation orale)

- Privilégier l'usage du vidéo-projecteur
- **Fragmenter l'espace du tableau** et attribuer, à chaque partie, un type de contenu toujours identique. Ex : **mots nouveaux à gauche, schémas/cartes à droite, plan et texte du cours au milieu.**
- N'écrire au tableau que l'essentiel, écrire les mots nouveaux et les mots complexes
- Eviter de trop parler, pour laisser le temps à l'élève de construire ses propres représentations et de les mémoriser
- Présenter un **plan détaillé** et y faire référence à chaque étape
- **Reformuler** de diverses manières : oralement, visuellement, en utilisant des exemples, avec des aides visuelles (photos, images, dessins, schémas...)
- Autoriser ou fournir l'**enregistrement** audio du cours

A l'écrit (supports fournis)

- Eviter les supports manuscrits et **fournir des cours photocopiés** à l'élève ou des fichiers informatiques
- Présenter de façon linéaire et aérée, sans encart, avec des caractères lisibles ou légèrement grossis, des paragraphes et titres clairement définis, en respectant un code couleur constant et selon le plan. Accepter les surlignages, les encadrements par l'élève... sur les supports de cours
- Lire à haute voix les supports écrits fournis et s'assurer de leur compréhension
- Faire apparaître la pagination, numéroter les documents auxquels on se réfère
- **Aider à l'organisation** et au classement des documents, afin de faciliter le repérage : ex : **une chemise plastifiée par matière, glisser tous les documents relatifs à cette matière dans la chemise et colorier son emploi du temps de la même couleur que la chemise**
- Afficher son emploi du temps dans un lieu précis, si possible à côté du classement des chemises, cela permet à l'enfant d'avoir un repère visuel et de savoir assez vite ranger son cartable

A l'écrit (copie, prise de notes)

- **Fournir systématiquement les supports de cours dactylographiés** même si l'enfant prend des notes (photopies ou fichiers informatiques).
- Laisser l'enfant copier ou prendre des notes s'il en a les ressources
 - Faciliter l'utilisation par l'enfant des abréviations en fournissant un code
 - Accepter l'utilisation de l'ordinateur personnel de l'élève, transcription ou utilisation de la dictée vocale
 - Vérifier la qualité de la prise de notes
 - Faire attention au débit de l'orateur, s'assurer que l'élève a le temps d'écrire ; faire des pauses pour permettre à l'élève d'appréhender le contenu et de le retranscrire
 - Ne pas lui laisser un cours lourdement corrigé donc encore moins lisible



L'enfant dyslexique aura du mal à déchiffrer l'écriture d'une autre personne.



Si l'enfant apprend son cours d'après ses propres notes, il aura du mal à se relire et mémoriser ses fautes (notamment de mauvaises formes orthographiques).

Compréhension des textes étudiés

- **Donner du sens** aux textes, les illustrer : travail sur images, mimes
- Constituer des **glossaires** avec les mots du texte étudié, en donner les définitions
- Faire émerger la structure du texte (surlignage, paragraphe, extraction du plan)
- Symboliser la chronologie (numéroter les lignes, les idées)

Mémorisation /apprentissage des leçons

- Vérifier que les devoirs sont bien notés sur le cahier de texte et sont lisibles
- S'assurer de la clarté du support
- **Favoriser l'oral** avec éventuellement un dictaphone ou la lecture par un tiers
- Fractionner le contenu à mémoriser - travail sur la semaine et non du jour au lendemain
- Utiliser des moyens mnémotechniques, marquage couleur...
- Fournir des **résumés**

Évaluation

Modalités

- Accorder un **tiers temps supplémentaire** et apprendre à l'élève comment en tirer partie
- **Évaluer à l'oral** le plus possible
- Ne pas demander la réécriture de la question dans la réponse - **ex : écrire le n° de la question**
- Ne pas exiger une réponse formulée par une phrase, accepter les mots-clés
- Autoriser l'utilisation d'aide-mémoire ou de dictionnaire(s)

Présentation

- Proposer, en premier, les questions fondamentales, en gardant à l'esprit que l'élève n'aura pas le temps de répondre à toutes les questions
- L'autoriser à répondre dans le désordre
- L'encourager à sauter les questions auxquelles il ne sait pas répondre
- Décomposer les tâches à effectuer

- Lire les consignes à haute voix, s'assurer de sa compréhension
- Proposer des QCM et des textes à trous

Notation - correction

- **Ne pas sanctionner l'orthographe** (attention à la notation des dictées : noter le nombre de mots bien orthographiés)
- Prendre en compte le contenu, les idées plutôt que la forme
- Etablir un système de notation visant à **valoriser les progrès**
- Ne pas surcharger de corrections un devoir qui en deviendrait encore moins lisible.

Lecture et compréhension de texte

- Autoriser la lecture à mi-voix plutôt que silencieuse
- Autoriser le suivi de la ligne avec un doigt, ou l'utilisation d'un cache
- Utiliser les aide-mémoire de sons complexes (sons complexes, vocabulaire...)

Rédaction de textes/production d'écrits

- Laisser à disposition de l'élève aide-mémoire, répertoire de sons complexes et de mots, dictionnaires...
- Admettre la production écrite **dictée à un tiers** - en classe ou à la maison
- Admettre les **devoirs tapés et corrigés à l'ordinateur**
- Réduire en quantité, en restant exigeant sur la qualité
- Apprendre à l'élève à s'auto-corriger, en plusieurs étapes successives : par ex, cibler les fautes de sons, les accords, les terminaisons en "é", le repérage d'homophones, les fautes d'accents...



Il existe différents types de matériel informatique de compensation :

- aides à la transcription
- aides à la lecture
- aides au tracé géométrique

Cf. brochure éléments généraux

Aménagements par matière



Ces aménagements sont à adapter en fonction de chaque enfant et de ses difficultés spécifiques.

Ils sont à réévaluer régulièrement en équipe pluridisciplinaire - enseignants, thérapeutes, médecin et psychologue scolaires - en fonction de son évolution.

Français

- Privilégier l'oral : reformulation, analyse, débats
- Proposer des dictées à trous ou raccourcies
- Permettre l'utilisation du dictionnaire, en s'assurant que l'enfant sache s'y repérer ; y insérer un aide-mémoire rappelant l'ordre alphabétique des lettres

Grammaire

- Représenter les natures et fonctions par des couleurs,
- Expliciter le vocabulaire grammatical, éviter les explications par le vide - **ex : l'adjectif est ce qui peut se supprimer.**
- Autoriser que l'élève n'apprenne qu'une partie de la règle.

Conjugaison

- Marquer les terminaisons, utiliser des marqueurs de temps.
- Apprendre à l'élève à les repérer et les analyser. Insister sur la régularité des terminaisons qu'il pourra mémoriser.

Vocabulaire

- Travailler selon les familles de mots, leur morphologie, radicaux communs, affixes. Les regrouper par listes, utiliser un code couleur.
- Distinguer les homophones et homographes : utiliser des représentations graphiques, moyens mnémotechniques, relier à des définitions
- Diminuer le texte à retenir pour l'apprentissage de poésies

Mathématiques

- S'attacher au raisonnement (le faire oraliser) et ne pas sanctionner les opérations mal posées . **Ex : chiffres écrits à l'envers du fait des difficultés d'orientation spatiale.**
- Expliquer le sens des symboles. **Ex : > pointe vers le plus petit, < ouverture vers le plus grand**
- Géométrie : donner des points de repères (quadrillage, indiquer haut/bas, droite/gauche, surlignage)
- Inciter à l'utilisation du brouillon pour permettre des calculs intermédiaires
- Autoriser l'utilisation d'un aide-mémoire pour les tables de multiplication, les tableaux de conversion des mesures, et de la calculatrice
- Permettre les manipulations concrètes – petits objets pour la numération, pliage et objets 3D pour la géométrie

Sciences/technologie

- S'assurer de la compréhension des schémas et des symboles, puis les décomposer pour en permettre la juste retranscription
- Fournir des schémas corrects, si la retranscription de l'élève n'est pas satisfaisante
- Expliciter les mots nouveaux et les symboles – **Ex : sodium=Na** -, constituer un glossaire

Histoire - géographie

- Utiliser des frises, des cartes, des plans
- Etablir le lien entre le cours et le document complémentaire (affiche, carte, article...) par un numéro commun
- Eviter la présentation de textes en colonnes (typographie journalistique)
- Attention à la présentation "patchwork" : préférer un plan chronologique apparent et une présentation linéaire des paragraphes et des documents
- Pour les dates et les mots nouveaux, constituer un glossaire, accessible même lors des évaluations
- Repérer les dates, les titres, les noms propres d'un document
- Rédiger un résumé, au besoin se satisfaire de sa mémorisation. Celui-ci pourra être support d'évaluation

Langues

- Conseiller, si possible, une langue régulière comme l'italien, l'espagnol, l'allemand plutôt que l'anglais
- Enseigner de façon explicite et structurée la prosodie et la prononciation de la nouvelle langue : exagérer l'accent tonique, prononcer lentement et le plus distinctement possible. S'assurer d'une bonne prononciation pour que la mémorisation soit correcte
- Utiliser des enregistrements en classe qui peuvent être rapportés à la maison
- Inciter l'élève à s'enregistrer lui-même
- Apprendre en faisant écouter, lire, écrire et voir (images), utiliser des couleurs pour segmenter les mots, les phrases
- Fournir un script, quand il y a écoute d'un enregistrement
- Expliquer la grammaire dans la langue maternelle
- Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes

Éducation physique et sportive

- Verbaliser, pendant l'apprentissage d'un enchaînement
- Décomposer les séquences gestuelles
- Aider au repérage sur le terrain avec des lignes, des couleurs, des plots

Références

Pour aller plus loin, quelques références :

Ouvrages généraux

- Société Française De Pédiatrie (2010) *Difficultés et troubles des apprentissages chez l'enfant à partir de 5 ans.* (en ligne) http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Difficultes_et_troubles_des_apprentissages_chez_l_enfant_a_partir_de_5_ans.pdf
- Ogier, O. (2009). *Dys sur dix, le parcours de mon enfant dyslexique*, Jacques André Editeur
- Lahalle, F. (2008). *Vivre avec la dyslexie*, INSHEA
- Revol, O. (2006). *Même pas grave, l'échec scolaire, ça se soigne*, Editions JC Lattes,
- Dansette, G., Piazza, M. (2004). *Dyslexie : dépistage à l'école au quotidien, conseils pratiques*, Editions J.Lyon
- Plantier, G. (2000). *Les malheurs d'un enfant dyslexique*, Editions Albin Michel
- Guilloux, R. (n.d.) *L'effet domino "Dys"*, Editions Chenelière Education

Ouvrages généraux spécialisés

- Ecalle, J., Magnan, A. (2010). *L'apprentissage de la lecture et ses difficultés*, Editions Dunod
- INSERM (2007) *Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, bilan des données scientifique*, éditions INSERM
- Despinoy, M. (2004) *Comprendre et soigner l'enfant en échec scolaire*, Editions Dunod
- Billard, C., Touzin, M. (2004) *Troubles spécifiques des apprentissages: L'état des connaissances, Les troubles du langage écrit*, Signes Editions
- Egaud, C. (2001) *Les troubles spécifiques du langage oral et écrit: « champ de réflexions, champ d'actions »*, CNDP/CRDP Lyon
- Habib, M. (2000) *Dyslexie, le cerveau singulier*, Editions Solal

DVD

- Billard, C., Touzin, M. (n.d.) *Une approche résolument concrète des troubles spécifiques des apprentissages*, Signes éditions
- Couteret, P. (2004) *Troubles spécifiques du langage oral et écrit*, INSHEA

Guides pratiques

- Reid, G., Green, S. (2010) *100 idées pour venir en aide aux enfants dyslexiques*, éditions Tom Pouce
- Crunelle, D. (2010) *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée*. CNDP/CRDP Pas de Calais
- Crunelle, D. (2006) *Dyslexie ou difficultés scolaires au collège*. CNDP/CRDP Pas de Calais
- Romagny, D-A. (2005) *Repérer et accompagner les troubles du langage*, Editions chronique sociale
- Jacquier-Roux, M. (2003) *Dyslexie: prise en compte au collège*, Editions ANAE

Sites Internet

- www.reseau-normandys.org
- www.apedys.org, membre d'ANAPEDYS
- Autres sources disponibles dans la rubrique « liens utiles » de ces deux sites

Quelques textes législatifs et réglementaires :

- Code de l'Education Nationale – *articles 321-3 et 321-4 sur la prise en compte des besoins de chaque élève*
- Ministère de l'Education Nationale - *Arrêté du 21 janvier 2008 relatif à la dispense de certaines épreuves de langue vivante du baccalauréat général ou technologique pour les candidats qui présentent une déficience du langage et de la parole ou handicapés auditifs* - JOFR n°31 du 6 février 2008
- Ministère de l'Education Nationale - *Circulaire sur les principes et modalités de l'éducation prioritaire* - n° 2006-058 du 30-03-2006 – BO n° 14 du 06/04/2006
- Ministère de l'Education Nationale - *Circulaire sur la mise en œuvre et suivi du projet personnalisé de scolarisation* - n° 2006-126 du 17-08-2006 – BO n° 32 du 07/09/2006
- Ministère de l'Education Nationale - *Décret relatif aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap* - n°2005-1617 du 21 décembre 2005 – JOFR du 03 janvier 2006
- Code de l'action Sociale et de la Famille - *Décret relatif à la maison départementale des personnes handicapées* - n°2005-1587 du 19 décembre 2005
- Code de l'action sociale et de la Famille - *Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* - n°2005-102 du 11 février 2005 – JOFR n°36 du 12 février 2005
- Ministère de l'Education Nationale - *Circulaire sur l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire pour les candidats en situation de handicap* - n° 2003-100 du 25-06-2003 – BO n° 27 du 03/07/2003 - modifiée par la circulaire 2006-215 du 26/12/2006 - BO du 04/01/2007
- Ministère de l'Education Nationale - *Plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage* ; J-C RINGARD Inspecteur d'Académie, Directeur des services Départementaux de l'Education Nationale de la Loire-Atlantique, F VEBER, chargée de mission auprès du directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins. [en ligne] disponible sur le site <[http:// www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)>

Adresses utiles

Maison Départementale des Personnes handicapées

Calvados

17 rue du 11 novembre
14000 CAEN (France)
Tél. : 0 800 100 522 –
<http://www.cg14.fr/quotidien/solidarite-social/handicap/mdph.asp>
Mail : mdph@cg14.fr

Manche

32 rue Croix Canuet
50009 SAINT-LO cedex (France)
Té : 0 810 10 10 50 –
<http://handicap.manche.fr/>
Mail : info@mdph50.fr

Orne

13 r Marchand Saillant
61000 ALENCON (France)
Tél. : 0 800 61 61 00
<http://www.mdp61.fr/>
Mail : boîte contact sur site

Inspection Académique

Calvados

2 Place de l'Europe BP 36
14208 Hérouville Saint-Clair Cedex
Tél : 02 31 45 95 00
Serveur vocal : 02 31 45 96 00
Fax : 02 31 45 96 36/ 37
<http://www.ac-caen.fr/calvados/>
Mail : ce.ia14@ac-caen.fr

Manche

12 rue de la Chancellerie BP 442
50002 Saint-Lô Cedex
Tél : 02 33 06 92 00
Fax : 02 33 57 97 08
<http://www.ac-caen.fr/manche/>
Mail : ce.ia50@ac-caen.fr

Orne

Cité Administrative
Place Bonet
61013 Alençon Cedex
Tél: 02 33 32 50 50
Fax : 02 33 32 25 27
<http://www.ac-caen.fr/orne/>
Mail : ce.ia61@ac-caen.fr

Réseau de santé NormanDys

6 avenue de Glattbach
14760 Bretteville sur Odon
Tél 02 31 15 53 70
Fax 02 31 96 39 78
Mail : info@reseau-normandys.org
<http://www.reseau-normandys.org>

membre de la Fédération Nationale des Réseaux de Santé
Troubles du Langage et des Apprentissages



Centre de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages (CRTLA)

CHU de Caen
6 avenue de Glattbach
14760 Bretteville sur Odon
Tél 02 31 06 59 00
Fax 02 31 06 59 03
Mail : lopez-r@chu-caen.fr



Association de parents APEDYS Orne Membre d'ANAPEDYS

La fontenelle
61310 Sully en Gouffern
Tél 02 33 36 06 57
Mail : apedys61@wanadoo.fr
<http://www.apedys.org>



Cette plaquette a été éditée par le Réseau NormanDys,
avec le soutien de l'ARS de Basse Normandie

